

Le soin des animaux de compagnie

Ligne de renseignements sur le soin des animaux

Winnipeg : 204 945-8000

Sans frais : 1 888 945-8001

Heures normales de travail : de 8 h à 20 h

(Après les heures de bureau) : les appels sont enregistrés sur un répondeur et font l'objet d'un suivi régulier. La Ligne de renseignements sur le soin des animaux, mise en service par le gouvernement du Manitoba, permet de coordonner les demandes d'aide présentées par les propriétaires d'animaux de compagnie et de fermes d'agrément qui pourraient être touchés par les inondations. La Ligne de renseignements sur le soin des animaux fonctionne en collaboration directe avec les organismes suivants :

- la Winnipeg Humane Society
- les services de contrôle des animaux de la Ville de Winnipeg
- le Manitoba Emergency Response for Animals (MERA)
- le Manitoba Horse Council
- la Manitoba Veterinary Medical Association

Pour obtenir de l'information sur les mesures à prendre pour que vos animaux d'élevage demeurent en sécurité pendant une inondation, consultez la feuille de renseignements :

[Préparation aux inondations dans les régions rurales du Manitoba](#)

Avant une évacuation

Préparez bien à l'avance un plan pour protéger vos animaux si vous courez le risque de devoir quitter votre domicile pendant une inondation. À mesure que les risques d'inondation augmentent, il y aura de moins en moins de places dans les nombreux établissements qui accueillent les animaux de compagnie :

- Si vous ne pouvez pas amener vos animaux avec vous, prenez les dispositions nécessaires pour qu'un membre de votre famille ou un ami vivant à l'extérieur de la zone d'évacuation s'en occupe, ou encore pour laisser votre animal dans un chenil, dans un refuge pour animaux ou chez un vétérinaire.
- Arrangez-vous à l'avance pour que quelqu'un vienne évacuer vos animaux si vous n'êtes pas physiquement sur place quand un ordre d'évacuation est donné.
- Veillez à assurer l'identification de vos animaux au moyen d'une puce électronique ou en les faisant inscrire dans un répertoire d'identification des animaux.
- Veillez à ce que les permis requis pour vos animaux soient en règle et que ceux-ci soient munis des bons colliers ainsi que d'une plaque d'identité indiquant vos nom, adresse et numéro de téléphone.

- Assurez-vous également de détenir les documents prouvant que les vaccins obligatoires (contre la rage ou la pneumonite féline, par exemple) ont été administrés à vos animaux, surtout si vous les confiez à un chenil ou un refuge pour animaux.
- Préparez une trousse d'urgence contenant tout le nécessaire pour vos animaux.

Pendant une évacuation

- On doit toujours transporter les animaux dans des cages ou des conteneurs de transport appropriés et veiller à ce qu'ils aient accès à de la nourriture et à des soins d'urgence.
- Il ne faut pas oublier d'emporter leurs accessoires de sécurité (laissez ou harnais par exemple). Il faut veiller à ce que les animaux transportés en dehors de la zone d'évacuation soient retenus à tout moment. Sinon, ils pourraient mal réagir ou s'enfuir quand ils sont confrontés à un environnement, à des bruits et à des odeurs mal connus.
- Si vous êtes dans l'impossibilité d'amener vos animaux avec vous dans le cas d'une évacuation d'urgence, posez des affiches à l'intention des sauveteurs (sur votre maison, grange, montants de barrières, panneaux publics, etc.) contenant de l'information sur le type, le nombre, l'emplacement, etc., des animaux que vous avez laissés sur place. Laissez suffisamment d'eau et de nourriture pour subvenir aux besoins des animaux pour un minimum de trois à sept jours. Laissez ces fournitures dans un endroit en hauteur qui ne pose aucun risque d'électrocution pour les animaux (p. ex., l'étage supérieur d'une maison ou le grenier d'une grange ou d'une remise).
- Si vous êtes obligé de laisser vos animaux sur place, appelez la Ligne de renseignements sur le soin des animaux et indiquez qu'il reste des animaux sur le site évacué et où on peut vous joindre. Vous pouvez aussi faire enregistrer l'information concernant vos animaux dans la base de données de la Winnipeg Humane Society. Pour ce faire, composez le 204 982-2021 à Winnipeg.

Trousse d'approvisionnement d'urgence pour les animaux

- Les animaux doivent avoir tout le matériel nécessaire pour les identifier (colliers, harnais ou licous avec étiquettes, puces électroniques, tatouages, marques, etc.). L'identification doit inclure le nom et l'adresse domiciliaire du propriétaire (ou un numéro à composer pour obtenir cette information), l'adresse et le numéro de téléphone d'urgence, ainsi que des renseignements relatifs à leurs besoins spéciaux, médicaments, etc.
- Le matériel de transport que vous utilisez et les fournitures que vous préparez doivent comporter toute cette information aussi.
- Prévoyez suffisamment d'eau pour au moins une semaine.
- Laissez suffisamment de nourriture pour au moins une semaine (p. ex., nourriture sèche ou en boîte, foin, grain, graines, ouvre-boîte (pour ouvrir la nourriture en boîte, le cas échéant), jouets et gâteries).
- Prévoyez de la nourriture et des contenants supplémentaires (bols à eau, robinets à boire, etc.) Les contenants inversables sont recommandés.
- Incluez des couvertures ou d'autres dispositifs de protection pour garder les animaux au chaud, des housses de cage, des habits et de la litière (p. ex., paille, copeaux, serviettes).
- Prévoyez aussi tout dispositif de chauffage nécessaire (p. ex., lampes caloriques pour oiseaux).
- Emballez les dispositifs de retenu qui pourraient être nécessaires (p. ex., laissez, colliers, licous, cordes).
- Veillez à inclure suffisamment de médicaments pour vos animaux pour une semaine, s'il y a lieu, ainsi que les instructions nécessaires (si quelqu'un d'autre prend soin de vos animaux).

- Prévoyez aussi des sédatifs pour les animaux qu'il faudrait peut-être déplacer (parlez-en avec votre vétérinaire).
- Emballez suffisamment de produits de nettoyage pour au moins une semaine (p. ex., serviettes en papier, pelles ramasse-crotte et sacs, désinfectant, litière pour chats et bacs à litière).
- Joignez une copie à jour de vos documents de vétérinaire avec les coordonnées de votre vétérinaire ainsi qu'une copie des documents permettant d'identifier tous vos animaux.
- Vous pourriez aussi inclure une photo récente de vous avec vos animaux de compagnie ou autres.
- Gardez une liste à jour contenant tous les renseignements importants concernant les soins à apporter à vos animaux dans le cas où quelqu'un d'autre s'occuperait d'eux (p. ex., horaire de l'alimentation et de l'abreuvement, besoins en matière d'exercice, directives relatives aux médicaments, comment composer avec le tempérament de l'animal ou ses besoins spéciaux).

Après l'évacuation

- Une fois de retour chez vous, soyez vigilant avec vos animaux car les odeurs familières et les points de repère auront changé et pourraient les perturber.
- Des lignes électriques dénudées ou tombées à terre peuvent présenter un danger, tout comme les animaux sauvages dérangés par les inondations.
- Gardez vos animaux de compagnie attachés à une laisse ou enfermés jusqu'à ce qu'ils aient retrouvé leur calme et agissent normalement.

Sites Web utiles

www.manitoba.ca

(Site Web du gouvernement du Manitoba)

www.winnipeghumanesociety.ca/article;story,143;Flood-Preparedness-for-Your-Pet (en anglais seulement)

(Site de la Winnipeg Humane Society consacré au soin des animaux de compagnie durant une inondation)

www.dogfriendly.com/server/travel/uscities/guides/us/cities/sonlinecityMBWinnipeg.shtml

(en anglais seulement)

(Liste des lieux à Winnipeg qui acceptent les chiens)

www.Petfriendly.ca/list/Manitoba.php (en anglais seulement)

(Liste des lieux d'hébergement qui acceptent les chiens)

www.fema.gov/individual/animals (en anglais seulement)

(Site Web consacré aux urgences du gouvernement des États-Unis)

www.paloaltohumane.org/education/disaster.php (en anglais seulement)

(Site Web de la Palo Alto Humane Society consacré à la préparation aux situations d'urgence)